

Mardi 22 novembre 2022

## Communiqué de presse

### ***Réussir la transition écologique des territoires***

## **Régions de France et le Cerema signent une convention de partenariat**

***Régions de France, représentée par sa présidente Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, et le Cerema, représenté par Marie-Claude Jarrot, Présidente du Conseil d'administration, Maire de Montceau-les-Mines, ont signé ce jour, à l'occasion du Salon des Maires, une convention de partenariat visant à renforcer et développer les synergies et ambitions partagées.***

Les Régions jouent un rôle de premier plan dans l'accélération de la transition écologique, cœur de métier du Cerema, opérateur public expert de l'adaptation au changement climatique et de l'aménagement durable des territoires.

Cette convention s'appuie ainsi sur l'articulation entre les domaines d'activité du Cerema et les compétences des Régions.

Elle porte en particulier sur la conduite d'études conjointes et de travaux prospectifs dans les domaines suivants :

- artificialisation, sobriété foncière, foncier économique en s'appuyant notamment sur des outils développés par le Cerema tels que [UrbanSimul](#) ou encore [CartoFriches](#)
- optimisation de la performance énergétique du patrimoine bâti des Régions
- valorisation de matériaux bio et géo-sourcés, pouvant susciter le développement de nouvelles filières économiques
- développement de mobilités décarbonées : intermodalité, systèmes de mobilité servicielle (MaaS), mobilités en zones peu denses, mobilités partagées (covoiturage), petites lignes ferroviaires.
- gestion des infrastructures routières et portuaires.

Cette convention s'articule autour de plusieurs actions parmi lesquelles la capitalisation et la diffusion de connaissances, l'animation de réseaux, l'organisation de journées techniques communes dans le cadre de la plateforme collaborative [Expertises.Territoires](#) déployée par le Cerema, ou encore le développement d'actions de formation.

Cette signature intervient alors que le Cerema ouvre sa gouvernance aux collectivités territoriales devenant ainsi un établissement public d'un genre inédit, à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités.

*« Les Régions, du fait de leurs compétences, sont amenées à penser et préparer l'avenir de nos territoires et de leurs habitants. Pour cela elles ont besoin d'experts qui les accompagnent dans leur exercice prospectif et éclairent leurs décisions. En 2021, 13 Régions ont mobilisé notre expertise. Elles peuvent dorénavant adhérer au Cerema et en devenir véritablement partie prenante. Cette adhésion leur confère une place et un rôle prépondérants dans la vie et les activités de l'établissement. Ce partenariat, ainsi que participation des Régions aux instances, permettront de construire une expertise qui réponde davantage à leurs attentes et à leurs besoins »* souligne Marie-Claude Jarrot.

Pour Carole Delga : *« Les Régions sont au cœur de la transformation et du développement des territoires. L'expertise du Cerema participe à l'orientation des politiques régionales dans l'accélération de la transition écologique »*.

### **A propos de Régions de France**

Régions de France réunit depuis 1998 les Régions et Collectivités régionales de métropole et d'Outre-mer. Réseau d'influence constitué d'experts de très haut niveau, Régions de France construit, nourrit, porte, diffuse et enrichit le projet politique régional. Transpartisan, ce projet est celui d'une France réellement décentralisée au service de nos concitoyens. Il couvre l'ensemble des politiques régionales dans leur 3 dimensions : développement du capital humain, dynamiques économiques et écologiques, cohésion des territoires de proximité. Régions de France agit à l'échelon national et européen, pour convaincre les institutions, et au-delà l'opinion publique, du bénéfice apporté par la décentralisation. Au service des élus régionaux, notre réseau mutualise les expériences des Régions, réunit et analyse les données, construit les argumentaires, porte les plaidoyers au bon niveau. Régions de France est présidé par Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

Pour en savoir plus : [www.regions-france.org](http://www.regions-france.org)

### **A propos du Cerema**

Le Cerema est un établissement public à la fois national et local tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets et les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique. Ses 6 domaines de compétences sont l'expertise et l'ingénierie territoriale, le bâtiment, la mobilité, les infrastructures de transport, l'environnement & les risques naturels et la mer & le littoral.

Convaincu de la richesse du mode collaboratif, le Cerema a créé Expertises.Territoires, réseau professionnel dont l'objectif est de contribuer à l'adaptation au changement climatique dans les territoires grâce à la mise à disposition d'espaces de travail pour co-construire de nouvelles solutions, alliant plusieurs expertises (techniques, juridiques, financières, comportementales...)

Pour en savoir plus : [www.cerema.fr/fr/collectivites-territoriales](http://www.cerema.fr/fr/collectivites-territoriales)

### **Contacts presse :**

#### **Régions de France**

Violaine Hacke, attachée de presse, [vhacke@regions-France.org](mailto:vhacke@regions-France.org), 06 28 47 53 55

#### **Cerema**

Géraldine Squenel, Directrice de la communication corporate, [geraldine.squenel@cerema.fr](mailto:geraldine.squenel@cerema.fr) - 06 12 73 55 56